

L'Émancipation

syndicale & pédagogique

Luttes des femmes de la Commune et d'aujourd'hui

Le 18 mars 1871, il y a 150 ans, c'était le début de la Commune de Paris, un immense espoir avec l'installation par le peuple d'une gouvernance véritablement démocratique, cela a duré un peu plus de deux mois...

Les sabreurs de la semaine sanglante : 30 000 communard·es sont tué·es, espèrent toujours faire taire cette volonté populaire de justice sociale, de démocratie directe, mais celle-ci ne meurt pas tout à fait et les femmes, très souvent, y tiennent un rôle essentiel.

À la veille de la Commune, elles sont exploitées, déconsidérées et harcelées. Les femmes parisiennes sont couturières, blanchisseuses, ou en travail industriel. Elles occupent plus de la moitié des emplois de l'industrie parisienne (62 000 emplois sur 114 000). Elles font des journées de 12 à 14 heures pour des salaires de misère : 50 centimes à 2 francs 50 par jour alors que les loyers parisiens explosent avec les transformations Haussmanniennes (une chambre est louée entre 100 et 200 francs par an). Les femmes pouvoient aux besoins du foyer, dans lesquels les enfants grandissent avec les parents et grands-parents. Le salaire officiel ne suffit pas et les femmes bouclent les budgets en se prostituant, c'est le "cinquième quart" de la journée. Elles n'ont rien à perdre en mars 1871.

De rares visages féminins sortent de l'ombre, comme celui de Louise Michel qui écrit beaucoup (1500 lettres, poèmes, romans), comme celui d'Élisabeth Dmitrieff, issue de la noblesse russe polyglotte, elle rencontre Karl Marx en

Angleterre en 1870, devient l'une des animatrices de l'Union des femmes pour la défense de Paris, on perd sa trace à Moscou vers 1918.

De nombreuses femmes se sont résolument engagées, ont proclamé sur les murs de Paris le droit à l'égalité, à la dignité, au travail, ont signé collectivement "l'appel aux citoyennes" et bien d'autres textes mobilisateurs pour la lutte, pour la Commune. Nous retrouvons aujourd'hui cette même ténacité avec les collages de rue en France, la prise de rue en Argentine, Pologne, Chili, Turquie, etc.

Notre projet dans cette tribune féministe 2021 est bien de faire un modeste travail mémoriel sur les femmes de la Commune, mais surtout d'y puiser inspiration et force pour les combats féministes et anticapitalistes d'aujourd'hui.

Nous revenons aussi dans cette tribune sur les luttes féministes du 8 mars, qui commencent en France à porter de manière plus forte et visible la question de la grève féministe comme levier d'émancipation. Les "premières de

corvées" se lèvent, parfois en cortèges de travailleuses précaires comme à Paris où un cortège de travailleuses du commerce (collectif McDroits, Femmes de chambre d'Ibis, TUI, Monoprix) s'est formé, soutenu par des collectifs féministes. Si certaines manifestations ont été prévues le week-end, beaucoup de villes ont fait le choix de maintenir des événements le lundi 8 pour soutenir celles qui étaient en grève et montrer la détermination malgré les contraintes. Ce 8 mars est une nouvelle fois un succès ! □



Nicolas DLC

SOMMAIRE

page II Les femmes dans la Commune
page IV Bibliographie
page V Victorine B.
page VI Nathalie Lemel

page VII Charlotte Lardillier
page VIII Le 8 mars, journée internationale de lutte des femmes
page XII Julie : On n'oublie pas, on ne pardonne pas !

Crédits photo : Émancipation

Les femmes dans la Commune

*Nous publions ici (en partie), le chapitre "Les femmes pendant la Commune" tiré de l'ouvrage de Maurice Dommanget, **Hommes et choses de la Commune** (1). Ce chapitre a été publié en 1923 dans les revues **L'École Émancipée** et **L'Ouvrière**. Même si quelques tournures de ce texte paraissent "datées", l'auteur y souligne pour toutes ces femmes leur courage, leur détermination et la force de leur engagement. Les inter-titres sont de la rédaction.*

Pendant la Commune, les femmes de la classe ouvrière et les quelques bourgeoises pénétrées d'idées féministes et socialistes furent, en général, admirables d'ardeur et de dévouement.

C'est en parlant de la communarde que le correspondant du **Times** écrivait : "Si la nation française ne se composait que de femmes, quelle terrible nation ce serait".

Le 18 mars, ce furent des femmes qui décidèrent de la journée en se portant vers les soldats, en les poussant à lever la crosse en l'air et à fraterniser.

Durant toute la Commune, elles se jetèrent en nombre impressionnant dans la fournaise. C'est bien pour quoi les calomnies, les mensonges, les libelles diffamateurs, les légendes absurdes ont été accumulés sur leur compte. Beaucoup plus que les communards, elles ont été salies, flétries, marquées au fer rouge et c'est le signe certain, éclatant de leur participation active à la Révolution du 18 mars.

On les traitait de femelles, de louves, de mégères, de soiffardes, de pillardes, de buveuses de sang. On les montrait se distinguant de bonne heure par leurs "mauvais instincts", leur "conduite immorale", leur "détestable réputation". [...]

Les plus en vue, les plus cultivées étaient traitées de "femelles littéraires", "institutrices déclassées", "laidérons furibondes". [...]

Dans les clubs et les comités

Au club, dans les salles de rédaction des journaux, à l'hôpital, dans les ambulances et jusque sur les barricades on trouvait des femmes.

Le Club de la Boule Noire comptait une citoyenne dans son bureau et le Club des Prolétaires avait une blanchisseuse comme secrétaire. Au Club de Saint-Eustache, où l'élément féminin était toujours dominant, les citoyennes Brossut, Joséphine Dulimbert et Anne Menans prenaient d'ordinaire la parole.

Plusieurs groupements se composaient uniquement de femmes. Tel fut le Comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés ou plus simplement Comité central de l'Union des femmes, placé sous l'inspiration de Nathalie Le Mel et d'Élisabeth Dmitrieff. La première était amie de Varlin et l'une des fondatrices de la Marmite. [...]

Le Comité publiait des manifestes et organisait des réunions publiques, dans tous les arrondissements. À la date du 6 mai, il tenait sa dix-huitième réunion publique. Il se proposait de faire fonctionner des fourneaux et des ambulances, de recevoir des dons soit en argent, soit en nature destinés aux blessés, aux veuves et aux orphelins. Il organisait, à cette fin, des permanences dans les mairies. Tout en poursuivant cette besogne d'entre-aide et de solidarité, il n'oubliait pas le travail de revendication, d'éducation et de combat. [...]

Les principes qui animaient le Comité étaient ceux de la Révolution sociale et du socialisme le plus radical. Ces femmes acclamaient la "République universelle", la "rénovation sociale absolue", "l'anéantissement de tous les rapports juridiques et sociaux existants", la "suppression de tous les privilèges, de toutes les exploitations, la substitution du règne du travail à celui du capital, en un mot l'affranchissement du travailleur par lui-même". Elles considéraient Paris comme portant "le drapeau de l'avenir", voyaient dans la guerre contre Versailles "la lutte

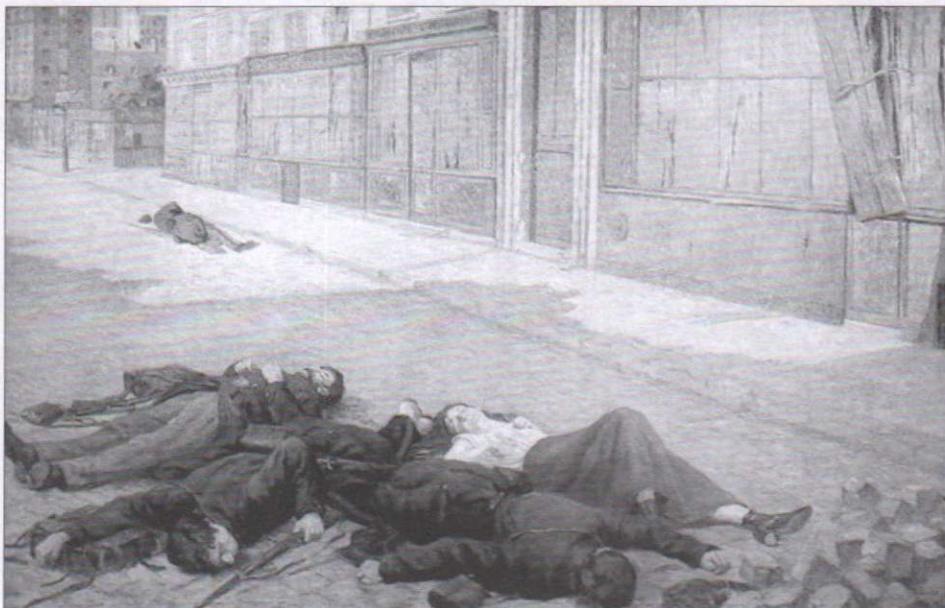


(1) Maurice Dommanget, **Hommes et choses de la Commune**, réédition en fac-similé L'École Émancipée et Ivan Davy, 2000, 260 p.

gigantesque contre les exploités coalisés” et s’affirmaient convaincues que la Commune représentait les “principes internationaux et révolutionnaires des peuples”.

Tel était aussi l’avis d’un “groupe de citoyennes” qui, à la date du 12 avril, lançait un énergique appel aux “citoyennes de Paris”. On y lit : “Nos ennemis, ce sont les privilégiés de l’ordre social actuel, tous ceux qui ont toujours vécu de nos sueurs, qui toujours se sont engraisés de notre misère... L’heure décisive est arrivée. Il faut que c’en soit fait du vieux monde ! Nous voulons être libres !” [...]

Le Comité de vigilance des citoyennes de Montmartre, avec Louise Michel, André Léo, Paule Minck, créa un corps d’ambulancières, demanda la disparition des prostituées sur la voie publique et l’élimination des religieuses dans les hôpitaux et prisons. Cette dernière décision est à retenir. En effet, on note en général une tendance anticléricale très vive dans toutes les organisations des femmes de la Commune. Un grand nombre de clubs féminins se tenaient du reste dans des églises dont le maître-autel était décoré d’un drapeau rouge et dont la chaire servait de tribune.



Le 12 avril, l’appel d’un “groupe de citoyennes” dont j’ai parlé plus haut se terminait en exhortant les femmes à “prendre une part active à la lutte engagée”. Il déclarait : “Préparons-nous à défendre et à venger nos frères ! Aux portes de Paris, sur les barricades, dans les faubourgs, n’importe ! Soyons prêtes au moment donné à joindre nos efforts aux leurs... Et si les armes et les baïonnettes sont toutes utilisées par nos frères, il nous restera encore des pavés pour écraser les traîtres !” [...]

Dans la presse et dans les commissions sur le travail des femmes

Dans la presse rouge, les femmes jouèrent un rôle aussi. Les unes en qualité de correspondantes, comme la citoyenne Dauthier, signalaient les oublis, les abus et poussaient à la lutte la “vieille branche” de **Père Duchêne** en un style direct, nettement faubourien. D’autres, qui avaient des lettres, mirent leur talent au service de la Commune. Telles furent la citoyenne Reidenhreth, d’origine autrichienne, qui collabora au **Populaire**, et la citoyenne André Léo qui devint par la suite la femme de Benoît Malon. [...]

Au ministère des Travaux publics fonctionnait, avec des syndicats ouvriers, une commission pour le travail des femmes. Les citoyennes qui en faisaient partie portaient une écharpe rouge marquée à ses extrémités de l’estampille du ministère. [...]

Sur les barricades et jusqu’au bout

C’est que les femmes de la Commune ne s’arrêtaient pas à mi-chemin. Elles entendaient servir la Révolution les armes à la main. [...]

Tant au cours de la semaine de mai que durant la quinzaine qui suivit il n’y eut point de quartier pour les femmes du peuple ayant le malheur de se buter à la soldatesque versaillaise. Mais le courage de ces femmes fut admirable.

Une partie du tableau de Jules Riou n’illustre que trop bien ces affirmations. On voit quatre communards qui vont être fusillés et parmi eux une femme. Elle montre le poing, narguant les soldats du peloton d’exécution et semblant leur crier : “Allez-y ! Quand vous voudrez !”.

Maximilien Luce, dans ses dessins-souvenirs de la semaine sanglante, représente une rue de Paris jonchée de cadavres. Au premier plan, on voit une femme allongée mais qui lève encore le poing droit, en une attitude énergique. [...]

On frappa au ventre des femmes enceintes, on ouvrit le ventre d’autres femmes dont on étala les entrailles sur le trottoir, on souilla d’infortunées jeunes filles, traitées aimablement de “putains”, on fusilla des mères avec leur bébé.

À Montmartre, rue des Rosiers, une femme mourut un enfant dans les bras, refusant de s’agenouiller et criant à ses compagnons : “Montrez à ces misérables que vous savez mourir debout !”.

Toute femme suspecte était fouillée et si on avait le malheur de découvrir sur elle une allumette, un rat-de-cave, une bouteille quelconque son compte était bon. Elle était cataloguée comme “pétroleuse”, injuriée et fusillée. On estime à plusieurs centaines les femmes innocentes qui périrent ainsi assassinées.

Face à la répression

L'arrivée des convois de prisonnières à Satory et à Versailles, le séjour des femmes à la prison des Chantiers, les attaques ignobles dont elles furent l'objet par des "dames distinguées" et des "hommes du monde" ont fait l'objet de descriptions poignantes. Il faut les relire dans Lissagaray, dans Louise Michel ou Edmond Lepelletier pour se faire une idée du "courage" et du "sadisme" des lâches après le danger. [...]

Devant les Conseils de guerre et plus tard dans les maisons centrales, sur les pontons comme à Cayenne et en Nouvelle-Calédonie, la plupart des communardes furent indomptables. Cent-cinquante-sept femmes furent condamnées à des peines diverses dont huit à la peine de mort. Un goujat qui présidait le 4^e Conseil de guerre, le colonel Boisdemetz, correspondant du *Figaro*, cria cyniquement, entre deux audiences dans un café : "À mort toutes ces gueuses !". C'est dans les conditions les plus scandaleuses, contrairement aux affirmations du garde des Sceaux, Dufaure, que ces procès se déroulèrent ou plutôt s'expédièrent.

Le prolétariat peut être fier de la fière attitude de Louise Michel devant les jurés bottés. La "fille Louise Michel", la "nouvelle Théroigne", la "mère Michel" – comme l'appelaient méchamment les porte-plumes de M. Thiers, brava froidement la "Justice". "Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue ; j'appartiens tout entière à la révolution sociale et je déclare accepter la responsabilité de tous mes actes ; je l'accepte

sans restriction [...] Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi". Les "juges" se montrèrent des lâches et Louise fut condamnée à la déportation.

Il en fut de même d'Augustine Chiffon, que Lissagaray se borne à nommer quand il évoque "quelles femmes terribles sont les Parisiennes même vaincues, même enchaînées". Félix Pyat considère Augustine Chiffon, cette ouvrière de Belleville, comme "la plus héroïque" de toutes les femmes de la Commune. C'est, à ses yeux, une Louise Michel "plus obscure, plus inconnue, non lettrée, plus peuple, plus brave encore dont le nom plébéien même a nui à sa gloire". À ses juges en képis, elle dit avant l'arrêt : "Je vous défie de me condamner à mort ; vous êtes trop lâches pour me tuer". Et après, elle ajouta : "N'ayant pas le cœur de me tuer, vous me torturez, vous me condamnez à vingt ans de bagne ; soit je suis assez jeune encore pour survivre à ma peine et voir enfin le jour de la justice". [...]

Karl Marx n'avait-il pas raison quand il écrivait que pendant la Commune et grâce à elle "les vraies femmes de Paris avaient reparu à la surface, héroïques, nobles et dévouées comme les femmes de l'antiquité" ? Et ne peut-on pas dire sans exagération que jamais mouvement révolutionnaire ne rallia dans la capitale un aussi grand nombre de citoyennes et ne suscita autant de dévouement féminin ?

C'est la preuve que la Commune sortait des entrailles du prolétariat parisien.

Maurice Dommanget □

Bibliographie

- *Petit Dictionnaire des femmes de la Commune - Les oubliées de l'histoire*, Claudine Rey, Annie Gayat, Sylvie Pepino, édition Les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871.
- *La Commune : l'action des femmes*, Brochure Les Amies et Amis de la Commune de Paris.
- *1871-2021- Numéro Anniversaire- La Commune - Une histoire en Commun*, Politis Hors série n°73, février-mars 2021.
- *La Commune - Le grand rêve de la démocratie directe*, *L'Histoire* Hors série, janvier-mars 2021.
- *La Commune de Paris, mémoires, horizons*, *Les utopiques* n°16, printemps 2021.
- *Souvenirs d'une morte vivante - Une femme dans la Commune de 1871*, Victorine Brocher, éditions Libertalia 2017.
- *C'est la nuit surtout que le combat devient furieux - Une ambulancière de la Commune, 1871*, Alix Payen, éditions Libertalia 2020.
- *1871 : la Commune de Paris*, Jacques Rougerie, in *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, sous la direction de Christine Fauré, éditions Les belles lettres, 2010, p. 502-532.
- *Communardes*, Xavière Gauthier in *Dictionnaire des féministes France XVIIIe-XXIe siècle*, sous la direction de Christine Bard, éditions Puf, 2017, p. 324-326.

BD

- *Le cri du peuple*, (4 tomes) Jacques Tardi et Jean Vautrin, éditions Casterman, 2005.
- *Des graines sous la neige*, Laëtitia Rouxel et Roland Michon, éditions Locus Solus, 2017.
- *Louise Michel, la vierge rouge*, Mary et Bryan Talbot, éditions Vuibert, 2016
- *Communardes !* Tome 1, Lucy Mazel, Wilfrid Lupano, 2015, tome 2, Anthony Jean, Wilfrid Lupano, 2015, tome 3, Xavier Fourquemin, Wilfrid Lupano, 2016, éditions Vents d'Ouest

Site

- *Les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871* : <https://www.commune1871.org> et plus précisément sur la commune en province : <https://www.commune1871.org/la-commune-de-paris/histoire-de-la-commune/chronologie-de-la-commune-a-paris-et-province/441-chronologie-des-evenements-en-province>
- *Le Maitron* : <https://maitron.fr/>
- *Site de Michèle Audin* : <https://macommunedeparis.com/>

Victorine B.

*C'est sous ce prénom et cette initiale suivie d'un point, que Victorine Brocher, femme à la vie hors du commun, ambulancière sous le siège de 1870 puis, cantinière sous la Commune de Paris, choisit de signer son livre **Souvenirs d'une morte vivante** en 1909. Une manière de rester du côté des anonymes, compagnes, filles, sœurs, de ces Communards, ceux qu'elle appelle tout au long de cet émouvant récit, ses compagnons de lutte et qu'elle accompagna dans les combats jusque dans les dernières heures de la Semaine sanglante.*

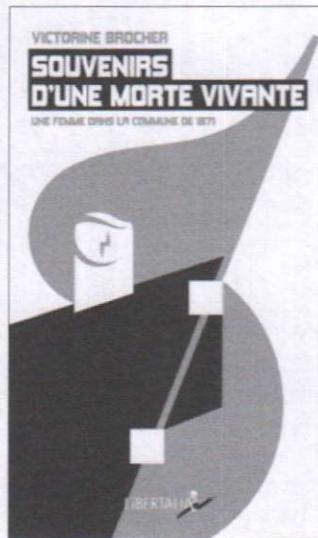
Victorine est née le 4 septembre 1839 à Paris au sein d'une famille bourgeoise très républicaine. Très jeune, elle assiste régulièrement aux discussions entre son père et ses amis politiques et elle se forge une conscience républicaine qui ne la quittera jamais. Après une maladie qui dure une année entière à Orléans, elle est mise en pension chez le couple républicain les Texier, amis de sa famille, qui lui apportent entre autre une précieuse éducation, puisque qu'elle écrira de M. Texier "surtout, il nous apprenait à penser". Ses parents l'emmènent avec eux dans les rues de Paris où elle est témoin direct de la révolution de 1848 et des massacres qui la suivirent en juin. Son père qui faisait partie de différentes sociétés, entre autres le Grand Orient, est un fervent opposant à Louis Napoléon Bonaparte ; il sera obligé de s'exiler en Belgique à la suite du coup d'état du 2 décembre 1851.

Mariée en 1861 à un ancien soldat, Charles Rouchy, elle revient s'installer à Paris avec lui dès 1862. Le couple tient un magasin de cordonnerie. Elle et son mari, figurent parmi les tous premiers membres de l'Association Internationale des Travailleurs, et elle gardera tout au long de sa vie foi en les valeurs de l'internationalisme ouvrier. Le couple participe en 1867 à un projet de boulangerie coopérative qui échoue l'année suivante. Elle qui n'a jamais travaillé en usine, dénonce la situation des femmes du peuple à Paris, des ouvrières qui connaissent des conditions de travail terribles dans des ateliers souvent insalubres. Elle accuse le manque d'instruction et l'ignorance du peuple et revendique à plusieurs reprises dans son ouvrage la nécessité de l'éducation pour l'ensemble des citoyen-es, base d'une société nouvelle. Elle aura deux fils, dont elle s'occupa elle-même et qu'elle soigna, le premier mourut à l'âge de quatre ans, le second à 14 mois.

1870

Après Sedan, l'empereur déchu, la République est proclamée le 4 septembre : le récit minutieux de la journée montre l'exaltation de Victorine à cette annonce qu'elle appelait de ses vœux depuis des années. Pendant le siège, comme de

nombreuses femmes, elle travaille pour gagner un peu d'argent, elle coud des vareuses et des pantalons, mais cela ne suffit pas à son désir d'être utile : "Je ne pouvais résister au besoin absolu qui m'envahissait d'entrer dans la lutte". Elle réussit à suivre des cours pratiques sur les premiers secours à porter aux blessés auprès d'un comité faisant partie de la Convention internationale de la Croix-Rouge. Grâce à sa détermination, elle est admise comme ambulancière dans la 7^{ème} compagnie du 17^{ème} de la Garde Nationale, 7^{ème} secteur. Elle raconte le froid, les rationnements drastiques imposés au peuple parisien, pendant que les généraux sacrifient les hommes de troupes ; elle maudit ceux qu'elle appelle les "inventeurs de guerre" ; "Il faut vingt ans pour faire un homme ! Notre œuvre à peine achevée, au nom de Dieu et de la Patrie, quelques ambitieux nous obligent à donner nos fils en pâture".



La Commune de Paris

Elle et son mari intègrent dès le 20 mars, un bataillon pour la défense de la République, Alors qu'elle tient le mess des officiers, tout près de l'Hôtel de Ville, elle fait table ouverte deux heures par jour pour la population affamée qui ne manque pas. Elle assiste à la proclamation de la Commune et le raconte avec émotion : "Le suffrage universel avait légalisé le drapeau rouge de l'émeute. Les membres de la municipalité parisienne allaient siéger pour la première fois depuis 1793. Cette fois, nous avions la Commune !" Début avril, son bataillon part pour Neuilly et prend position dans le contrefort des remparts sous les tirs des Versaillais. Elle reprend du service pour secourir les blessés, elle-même échappe de peu à un tir d'obus. Puis c'est au fort d'Issy qu'elle exerce sa fonction d'ambulancière et qu'elle s'occupe des nombreux morts. Lors de la Semaine sanglante, elle prend part aux combats auprès de ses compagnons jusqu'au bout. Alors que la mort est proche pour tous, et qu'elle veut mourir à leur côté, elle reçoit leur drapeau des mains d'un des derniers gradés vivants qui lui ordonne de le cacher sur elle et de se sauver afin que le drapeau ne tombe pas aux mains des Versaillais. Plus tard, après s'être

cachée jusqu'à la mi-juin, elle le brûlera afin "qu'il renaisse de ses cendres" et qu'il les guide "vers un avenir social meilleur et plus humain".

Elle apprend qu'elle a été condamnée et à mort et exécutée par la cour martiale le 25 mai, comme incendiaire – pétroleuse, pour avoir été dénoncée par un voisin comme ayant participé à l'incendie de la Cour des comptes, ce qui est totalement faux. Sa mère a cru la reconnaître parmi les corps des innombrables fusillées, elle est donc officiellement déclarée morte. Cela explique le titre de son récit Souvenirs d'une morte vivante.

Ayant pu vivre cachée à Paris, jusqu'en 1872, elle se réfugie en Suisse dans un premier temps où son mari, viendra la rejoindre à sa sortie de prison. Veuve, elle épousera ensuite Gustave Brocher, un libre penseur avec qui elle élèvera

plusieurs enfants de Communard-es. À Londres, en 1886, elle fut cofondatrice et institutrice de l'école internationale dirigée par Louise Michel qu'elle avait rencontrée très brièvement à Paris en mai 1871 et avec laquelle elle avait participé à la manifestation des chômeurs du 9 mars 1883. Elle a écrit dans de très nombreux journaux dont *Le cri du Peuple*, *Le drapeau noir*, *La lutte*. Fidèle à l'Internationale, elle se rapprochera de ses amis anarchistes. À sa mort en 1921, elle est saluée par eux comme "la doyenne des Communardes, l'héroïque porte-drapeau des barricades".

Ce portrait a été écrit à partir du livre *Souvenir d'une morte vivante - Une femme dans la Commune de 1871*, Victorine Brocher, éditions Libertalia, mai 2017 et du *Maitron*.

Joëlle Lavoute □

Nathalie Lemel

La bretonne, Nathalie Duval nait à Brest le 24 août 1826, sa langue maternelle est le breton, elle aime beaucoup lire. En 1845 elle se marie avec un artisan relieur Adolf Lemel, ce sera avec ce patronyme qu'elle restera connue. Le couple va s'installer à Quimper pour ouvrir une librairie et un atelier de reliure, ils ont deux enfants, puis trois.

Elle s'insurge contre la prise de pouvoir par Napoléon III, et met en devanture le texte de Victor Hugo : Napoléon le petit. Déjà en difficulté, la boutique ferme, à l'hiver 61, la famille part alors à Paris où les attendent "mille micher, mille vizer", mille métiers, mille misères.

Après le travail, elle va à des réunions, par exemple celles des "institutrices républicaines", elle y rencontre Louise Michel, Courbet, Monet, Vallès. En août 1964, dans l'entreprise de reliure Despierres, elle anime un mouvement de grève : "aujourd'hui est le premier jour du reste de nos vies, nous réclamons l'égalité, la grève est notre école de lutte" qui dure trois semaines, elle y rencontre Eugène Varlin, relieur lui aussi, militant à l'association internationale des travailleurs, elle quitte son mari devenu alcoolique. Désormais, Eugène et Nathalie resteront très proches, créant un restaurant et une coopérative d'alimentation : **la marmite**, en octobre 1868, rue de Larrey où se tient une belle fête le 18 mars 1871, à la proclamation de la Commune, lieu d'organisation de l'Union des femmes de Paris qui édite différents textes, notamment le second manifeste du comité central de l'union des femmes. Elle y rencontre Élisabeth Dmitrieff. Mais le 21 mai 1871, "la guerre a remplacé le travail et nos projets" lui écrit Varlin avant de mourir ; en dépit du courage sacrificiel, notamment de femmes, dont Nathalie, (barricade des Batignolles, barricade de Pigalle, barricade de la place blanche), c'est le début de la Semaine sanglante. Elle veut mourir, mais est arrêtée, déportée sur l'île Ducos, en Nouvelle Calédonie où

elle partagera le quotidien avec Louise Michel jusqu'au 20 juin 1879, "graciée" ! Revenue à Paris, elle travaille pour *L'Intransigeant*, qu'elle quitte, elle vit alors dans une immense pauvreté, après le décès de son fils et de sa petite fille. Elle suivra l'immense cortège au décès de Louise

Michel le 22 janvier 1905, toujours habitée par ses aspirations de justice sociale, d'égalité, de liberté : "hommes et femmes, nous sommes tous responsables du destin de l'humanité".

S'élevant contre la boucherie de 14-18 : "ce sont leur guerre, ce sont nos morts" ; avec Jean Allemane, elle participera au tournage du film d'Armand Guerra sur la Commune. Elle meurt à l'hospice, aveugle, en 1921 à Ivry. Trois personnes sont présentes à ses obsèques.

Discrète mais frondeuse, tenace et inventive, féministe révolutionnaire, un de ses amis dira : "sa nature si généreuse, son cœur chaud, enthousiaste, son intelligence claire et sagace :

cette femme portait un amour de la vie, elle n'a jamais abdiqué, elle n'a rien écrit mais sa vie est là".

Les sources qui ont permis l'écriture de cet article sont issues essentiellement de la magnifique bande dessinée de Roland Michon, scénariste, et Laëticia Rouxel, dessin et couleur, parue en 2017, édition Locus solus : *Des graines sous la neige*.

Emmanuelle Lefevre □



Propager la Commune de Paris dans la Nièvre...

Charlotte Lardillier, une communarde Nivernaise

La nouvelle de l'insurrection parisienne du 18 Mars parvient en province rapidement grâce au télégraphe. Plus tard des émissaires sont envoyés pour convaincre les représentants des villes de soutenir la Commune de Paris et de proclamer eux-aussi leur commune.

Pierre Malardier né à Brassy (58) participe à la Commune de Paris puis descend à Cosne-sur-Loire. Il est accueilli par des militant-es socialistes et de l'AIT, Association Internationale des Travailleurs, qui se réunissent et organisent des insurrections dans différentes villes.

L'insurrection nivernaise démarre à la Charité-sur-Loire le 10 avril, un drapeau rouge est hissé sur la mairie. Elle se poursuit à Cosne-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Neuvy-sur-Loire entre les 15 et 19 avril avec des manifestations, soulèvements et des drapeaux rouges brandis.

Cette insurrection nivernaise est peu documentée mais des vestiges subsistent avec les condamnations des participant-es par la cour d'assise du Loiret, condamnés pour avoir proclamé : "Vive Paris ! Vive la Commune ! À bas les Versailles !"

Des femmes parmi les insurgé-es

Parmi les insurgé-es, des femmes, épouses d'insurgés mais aussi "sans profession" comme Charlotte Lardillier. Née à Cosne-sur-Loire le 20 avril 1854, elle prit la tête de la manifestation le 18 avril à Cosne en chantant "Charlotte la Républicaine".

La Charlotte républicaine, composée peu après 1848 par Noël Mouret, est une chanson soutenant la république rouge de 1848, engagée et féministe, voici quelques extraits : "Sous les lois du lien, Si un jour je me range, Je veux que mon bon ange, Ne sois plus mon gardien, Riant du préjugé, Quand un amant s'insurge, Sans le secours d'un juge, Je signe son congé. [...] Défenseurs courageux, De l'œuvre sociale, Immolés par la balle, Des bourgeois furieux, Sur vos tombeaux sans croix, Sans crainte pour mes charmes, J'irai verser des larmes, Et prier quelquefois".

En plus de chanter, elle arborait le drapeau rouge. Elle fut condamnée à un an de prison et à son procès il est rapporté qu'"un secrétaire de la sous-préfecture ayant voulu lui arracher [le drapeau rouge] des mains, la fille Lardillier, aussi méchante qu'impudique, le saisit par les

parties sexuelles et ameuta la foule contre lui". Elle était signalée "comme ayant de mauvaises mœurs", comme beaucoup de femmes communardes. Les couples de la classe ouvrière étaient peu mariés en 1871 et les tribunaux ont souvent traités les femmes communardes de prostituées et les ont condamnées du fait de leurs "mœurs". Comme beaucoup, le reste de sa vie est dans l'anonymat complet...

Comme dans beaucoup d'autres villes, les insurrections nivernaises n'aboutissent pas à la proclamation de communes populaires, les communard-es sont souvent arrêté-es et condamné-es à des peines allant de quelques mois à plusieurs années.

Marine Bignon □

